

PUBLIC CONCERNE

Formation Initiale :

En contrat d'apprentissage :
Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus
(dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation

Formation Continue :

En contrat de professionnalisation ou autres dispositifs de formation (*dont compétence(s) professionnelle(s) non validée(s) par un jury VAE*) :
Contacter le CFA

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

CONDITIONS D'ACCES

Contrat d'Apprentissage ou de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé. RNCP

Autres dispositifs de formation :

Contacter le CFA

PRE-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la langue française (à l'écrit et à l'oral)

Nom des certifications permettant l'accès :

CAP Peintre Applicateur de Revêtements ; CAP/BP Carreleur Mosaïste ; CAP/BP Métiers du Plâtre et de l'Isolation ; CS Solier
CAP Interventions en Maintenance Technique des Bâtiments ; CS Plâtrier ; CAP Staffeur Ornemaniste ; BAC PRO Aménagement et Finition du Bâtiment

Titres professionnels : Peintre en bâtiment ; Peintre façadier itéiste ; Plaquiste ; Solier moquettiste ; Plâtrier traditionnel ; Peintre applicateur de revêtements techniques ; Plaquiste spécialisé ; Peintre décorateur

Pour toute autre certification, contacter le CFA pour vérification des conditions d'admissibilité

DUREE

- Standard : 2 ans
- Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

LIEU(X) DE FORMATION

Bâtiment CFA Caen
Bâtiment CFA Coutances
Bâtiment CFA Dieppe
Bâtiment CFA Evreux

Réf. : BP PAR / 20.07.2026

BREVET PROFESSIONNEL PEINTRE APPLICATEUR DE REVETEMENTS

> OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le ou la titulaire du brevet professionnel « Peintre applicateur de revêtements » est un technicien qualifié ou une technicienne qualifiée du métier de la peinture en bâtiment. Il ou elle exerce des activités à caractère esthétique, technique et organisationnel pour lesquelles il ou elle est en capacité de conseiller le client. Il ou elle peut contribuer à l'encadrement d'une petite équipe et à la formation d'apprenants.

Le ou la titulaire du diplôme évolue dans le secteur économique de l'aménagement-finition. Il ou elle met en œuvre des peintures, des revêtements, des produits à effets décoratifs, à l'intérieur des bâtiments, souvent en site occupé, et à l'extérieur sur façade.

> MÉTIER(S) VISÉ(S)

- Peintre en bâtiment
- Applicateur de revêtements
- Poseur de revêtements souples - murs et sols
- Chef d'équipe peinture
- Artisan, Chef d'entreprise de peinture

> PROGRAMME DE FORMATION

Référentiel de certification – Compétences professionnelles ciblées :

RNCP42256BC01 - Etude et préparation d'une intervention

- C1 - S'informer et se documenter
- C2 - Préparer et organiser son activité
-

RNCP42256BC02 - Réalisation d'un projet esthétique

- C3 - Proposer des projets décoratifs
- C4 - Elaborer une solution esthétique et technique

RNCP42256BC03 - Suivi des réalisations en entreprise

- C5 - Communiquer avec l'ensemble des intervenants
- C6 - Conseiller le client

RNCP42256BC04 – Mise en œuvre et réalisation de travaux de peinture et pose de revêtements

- C7 - Organiser et sécuriser son intervention
- C8 - Poser des éléments techniques et des accessoires de décoration
- C9 - Appliquer des produits de peinture
- C10 - Appliquer des produits à effets décoratifs
- C11 - Poser des revêtements muraux et de sol

RNCP42256BC05 – Mise en œuvre et réalisation des travaux de façade

- C12 - Mettre en peinture, protéger et décorer des façades
- C13 - Protéger, traiter, décorer les ouvrages usuels du bâtiment
- C14 - Mettre en œuvre des systèmes d'imperméabilisation des façades

EFFECTIF

MINI : 12 apprenants

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :
1 semaine en CFA
2 semaines en entreprise
(Horaires CFA à préciser)

PERIODE D'ENTREE EN FORMATION

Standard : Septembre – Octobre
En dehors de cette période, contacter le CFA pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Contrat de Professionnalisation et Autres dispositifs : devis sur demande

Contacter le CFA pour plus de détails

+ D'INFOS ET INSCRIPTION

Vous souhaitez en savoir plus ?
www.batimentcfanormandie.fr

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Modalités d'inscription
- Mobilité européenne : ERASMUS
- Journées portes ouvertes
- Découverte des métiers - Mini stages [...]

Vous recherchez une entreprise ?
Nos équipes vous accompagnent !

Nos résultats

(Taux de réussite, insertion, ...) :



Retrouvez toutes nos formations sur www.batimentcfanormandie.fr

Prévention des risques professionnels, selon les réglementations en vigueur et la certification préparée (Sensibilisation et/ou formation et/ou Habilitations, ...) :

Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)
Sauveteur & Secouriste du Travail (SST)
Prévention aux risques électriques
Prévention des risques liés au travail en hauteur
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

Domaines généraux et/ou transversaux - Programme déployé respectant le cadre du référentiel de certification et contribuant à l'acquisition des compétences professionnelles terminales :

Mathématiques / Sciences
Expression et Connaissance du Monde
Arts appliqués
Anglais
Rapport d'activité

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- des retours d'expérience
- des travaux collaboratifs
- des apports théoriques
- des mises en situation pratique en atelier

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Espaces professionnels répondant aux exigences de la certification
- Echafaudage de pied
- Plateforme LMS (e-learning)
- Simulateurs de Réalité Virtuelle et Augmentée

Moyens humains

Formateurs d'Enseignement Professionnel disposant d'une expérience terrain
Formateurs d'Enseignements Généraux
Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

> MODALITÉS D'EVALUATION

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur selon habilitation ou agrément de l'Organisme de Formation :
Contrôle en Cours de Formation (CCF) ou Contrôle en Cours de Formation (CCF) et Epreuves ponctuelles ou Epreuves ponctuelles.

> ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (RNCP 42256 enregistré le 12/05/2026)
+ d'infos sur certificationprofessionnelle.fr

> POURSUITE DE FORMATION

- CS Peintre décorateur créateur d'ambiances
- CS Façadier itéiste
- BAC PRO Aménagement et Finition du Bâtiment
- TITRE PRO Chef d'équipe en Aménagement Finitions
- BTS Aménagement et Finition
- BTS Management Economique de la Construction